

Paris, le 6 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS – COVID 19 : Les Départements mobilisés

Le Gouvernement a organisé deux réunions pour informer les représentants des collectivités territoriales sur le Coronavirus - COVID 19 où l'ADF était représentée par François Durovray, Président du Département de l'Essonne et André Accary, Président du Département de Saône - et - Loire. Les élus départementaux assurent le Gouvernement de leur entière mobilisation dans la lutte contre cette épidémie.

Dans le cadre de leurs missions de solidarité, les Départements veillent évidemment à la diffusion des préconisations du Ministère de la Santé à destination des établissements médico-sociaux dont ils ont la charge.

Les Départements mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des publics vulnérables qu'ils accueillent, en particulier les résidents des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Ils assurent de leur reconnaissance les personnels de ces structures.

En tant qu'employeurs publics, les Conseils départementaux relayent également auprès de leurs agents territoriaux les recommandations et les règles applicables en cas d'absence liée au Coronavirus.

L'ADF, en accord avec l'Association des Maires de France, trouve légitime que notre démocratie soit préservée par le maintien des élections municipales des 15 et 22 mars prochains avec les précautions prévues par le Gouvernement et qui seront mises en œuvre par les élus locaux.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

CONTACT : Sophie LE MOUËL – Directrice de la Communication
sophie.lemouel@departements.fr 01 45 49 60 31 - 06 89 82 77 22